

RAPPORT SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Ce rapport présente les résultats de l'exécution du budget 2025 de la ville de Lys-lez-Lannoy. Le CFU vise à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux. Sa mise en place a également pour objectif de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

I- Les résultats 2025

Section	Reprise résultats 2024	Résultats d'exécution 2025	Résultats de clôture 2025 (A)	Restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	1 449 982,76	1 829 223,89	3 279 206,65	0,00	3 279 206,65
Investissement	- 1 272 256,01	-148 234,08	- 1 420 490,09	392 288,32	-1 028 201,77
Total	177 726,75	1 680 989,81	1 858 716,56	392 288,32	2 251 004,88

Les résultats de clôture présentent :

- Section de fonctionnement : un excédent de **3 279 206,65 €**.
- Section d'investissement : un déficit de - **1 420 490,09 €** et un besoin de financement de 1 028 201,77 € en incluant les restes à réaliser.

Soit un excédent cumulé de **2 251 004,88 €** servant à financer la section de fonctionnement

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités.
- la non-exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.

II- Section de fonctionnement

Le résultat de clôture 2025 s'élève à 3 279 206,65 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

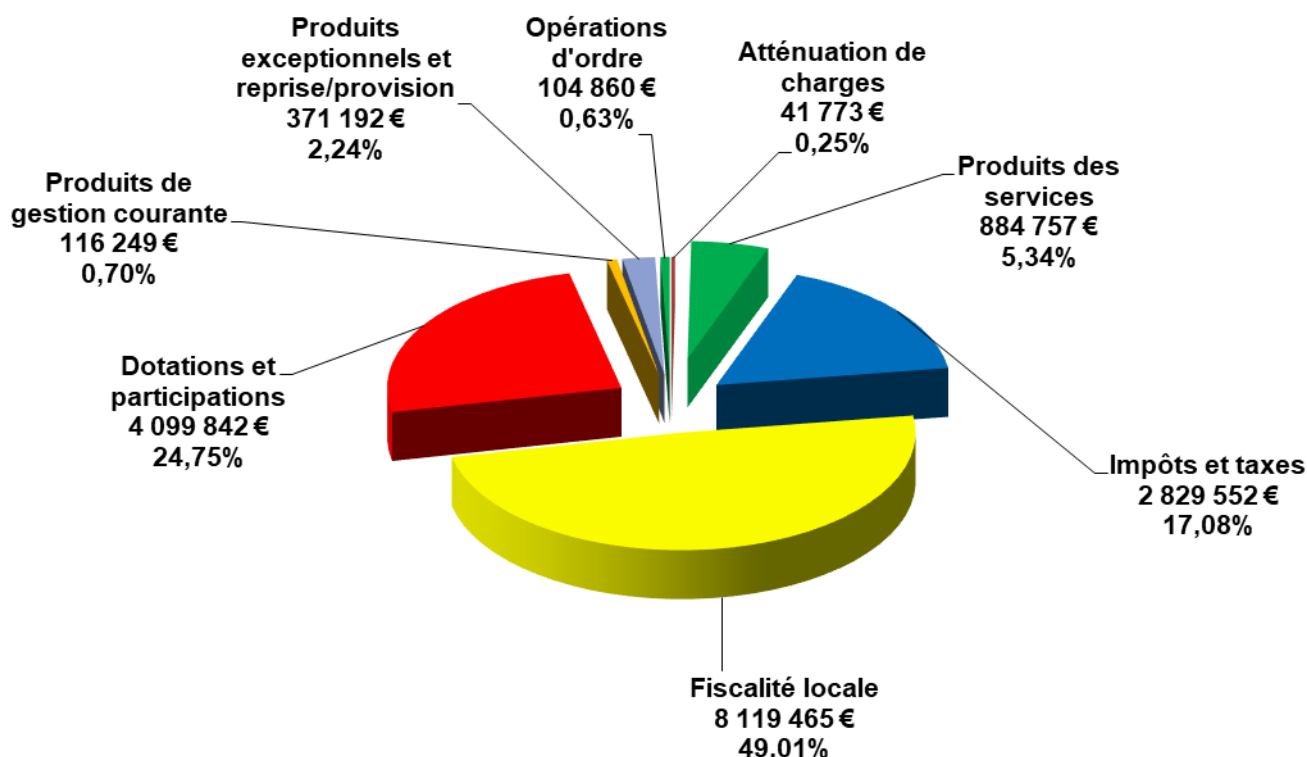
A. Les recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 105,53%. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes «certaines».

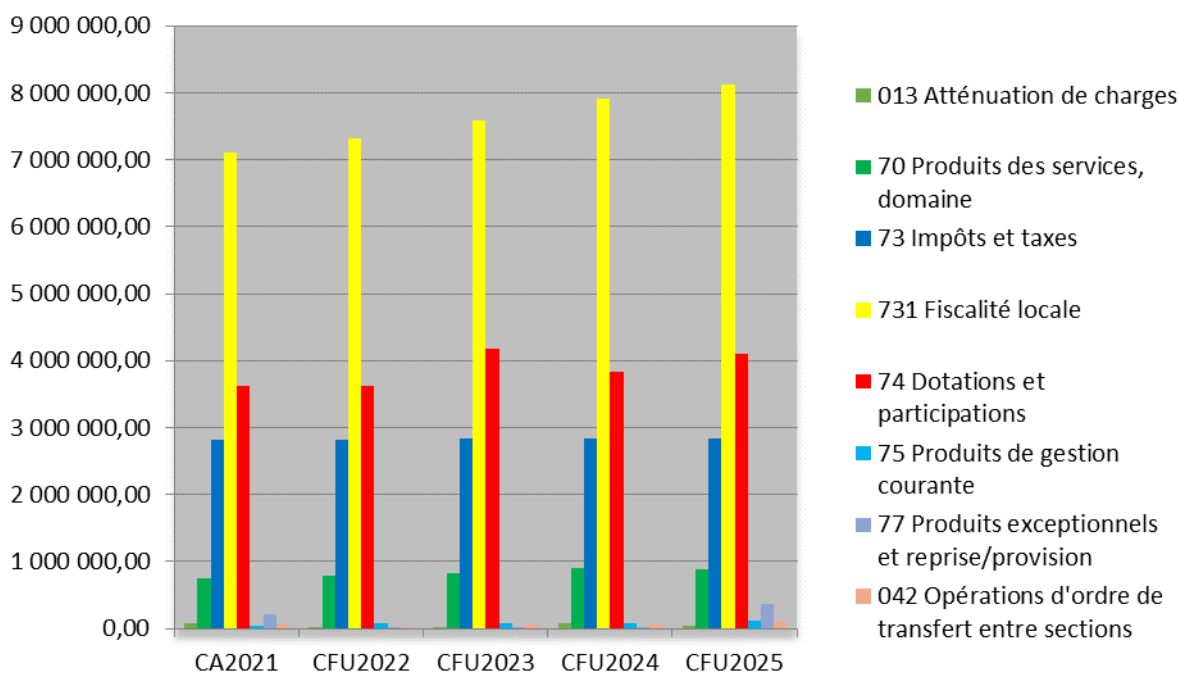
REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Recettes de fonctionnement		CFU2023	CFU2024	Prévisions 2025 (1)	CFU2025	Taux d'exécution
013	Atténuations de charges	21 425,70	77 799,67	15 000,00	41 773,62	278,49%
70	Produits des services	831 320,08	901 556,36	844 600,00	884 756,76	104,75%
73	Impôts et taxes	2 829 138,00	2 838 738,00	2 829 552,00	2 829 552,00	100,00%
731	Fiscalité locale	7 588 168,42	7 916 227,01	7 890 784,00	8 119 464,79	102,90%
74	Dotations et participations	4 172 656,44	3 822 934,30	3 972 157,37	4 099 841,67	103,21%
75	Produits de gestion courante	74 510,32	76 402,27	80 638,00	116 248,98	144,16%
77	Produits exceptionnels	21 758,62	231,59	0,00	371 165,83	
78	Reprise sur provision				26,54	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 544,54	57 900,77	67 500,00	104 860,18	155,35%
Total recettes de fonctionnement		15 596 522,12	15 691 789,97	15 700 231,37	16 567 690,37	105,53%

(1) hors excédent de fonctionnement reporté



EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2021 A 2025



Le chapitre 013 « Atténuation de charges » atteint un taux de réalisation de 278,49% (- 36 026,05 €). Il couvre essentiellement les remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie professionnelle et accident de travail.

Le chapitre 70 « Produits des services, domaine » enregistre un taux d'exécution de 104,75%. Il diminue de - 16 800 € par rapport à 2024. Certains services augmentent tels que les repas aux personnes âgées (+ 16 240 €), la restauration (+ 2 348 €), le remboursement de prestations pour lutter contre l'indécence des logements de la MEL

(+ 1 149 €), le remboursement police (+ 3 263 €) ... Par contre, d'autres services sont en diminution tels que les certificats d'économie d'énergie comptabilisés désormais au chapitre 75 (- 10 667 €), le remboursement de personnel mis à disposition (- 9 448 € : - 11 185 € au SIVU école le Petit Prince et + 1 736 € au SIVU ADS Val de Marque), les ALSH et le 21 (- 5 558 €), l'école de musique (- 5 481 €), la Pépinière (- 4 923 €), les vacances funéraires (- 3 323 €), la culture (- 1 755 €) ...

Le chapitre 73 « Impôts et taxes » correspond à l'attribution de compensation (AC), à la dotation de solidarité communautaire (DSC) et au fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC). Il diminue de - 9 186 € entre 2024 et 2025 à cause du FPIC.

L'écart au chapitre 731 « Fiscalité locale » (+ 203 238 €) entre 2024 et 2025 provient essentiellement des contributions directes (+ 66 577 €) qui varient en fonction des variations physiques des bases d'imposition et de la revalorisation annuelle de celles-ci en fonction de l'inflation constatée, de la taxe communale additionnelle sur les droits de mutation (+ 130 718 €) en lien avec la reprise des transactions immobilières sur Lys-lez-Lannoy, de la taxe locale sur la publicité extérieure (+ 2 285 €) et de la taxe sur la consommation finale d'électricité (+ 2 249 €).

Le chapitre 74 « Dotations et participations » avec un taux de réalisation de 103,21% augmente d'environ + 276 907 € par rapport à 2024 (+ 53 026 € pour la dotation de solidarité urbaine, + 44 975 € de compensations fiscales, + 24 394 € pour la dotation de soutien au service public de la petite enfance (SPPE), + 19 285 € pour la dotation globale de fonctionnement, + 154 290 € de recettes de la CAF (part du bonus territoire 2024 perçu en 2025 (+ 71 000 €), nouveau bonus territoire, nouveau mode de calcul de la CAF (basé sur le facturé et non plus sur le réalisé...), - 4 450 € pour la dotation nationale de péréquation, - 336 € pour la dotation titres sécurisés, - 4 138 € pour la dotation élections, - 3 607 € FCTVA partie fonctionnement, - 2 300 € de participation à la politique Ville...).

Le chapitre 75 « Produits de gestion courante » avec un taux de réalisation de 144,16% augmente d'environ + 39 847 € par rapport à 2024. Il correspond principalement aux remboursements de sinistres (- 17 357 €), aux recettes de locations d'immeubles (+ 3 548 €), au remboursement de frais du réseau Marque Page (+ 26 561 €), + 17 074 € pour les certificats d'économie d'énergie comptabilisés auparavant au chapitre 70...

Le chapitre 77 « Produits exceptionnels » concerne les cessions (25B rue JB Lebas, matériel de restauration et parcelles diverses) et les mandats annulés sur exercices antérieurs.

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » comptabilise essentiellement l'amortissement des subventions reçues et les travaux de régie.

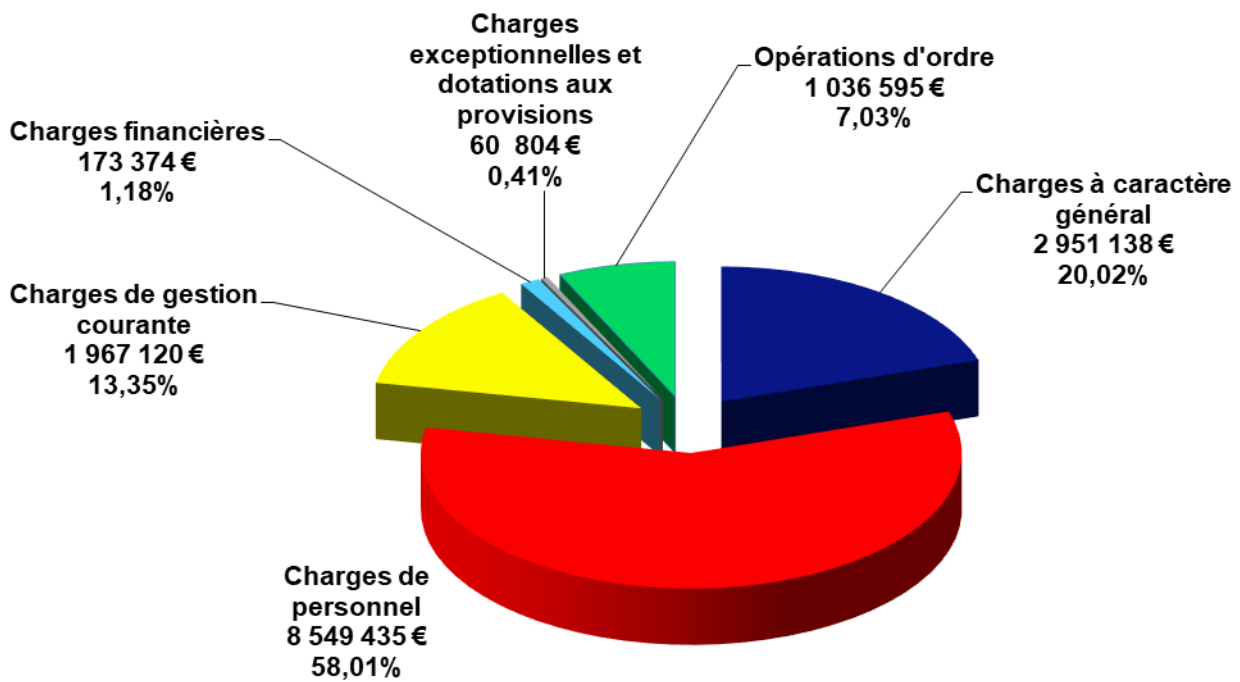
B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 14 738 466,48 € avec un taux de réalisation de 97,34 % comprenant les opérations d'ordre. Hormis celles-ci, le taux de réalisation est de 94,39%.

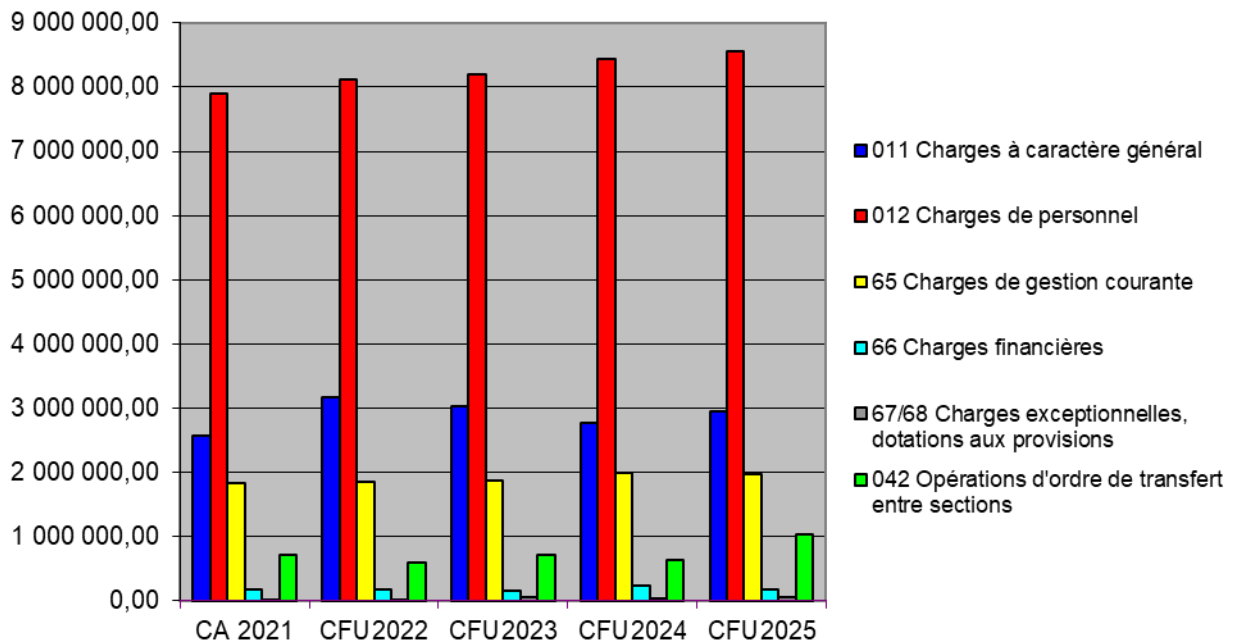
Dépenses de fonctionnement		CFU2023	CFU2024	Prévisions 2025 (1)	CFU2025	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	3 023 591,98	2 769 594,78	3 420 007,00	2 951 138,47	86,29%
012	Charges de personnel	8 191 045,23	8 431 470,80	8 764 546,00	8 549 435,14	97,55%
65	Charges de gestion courante	1 873 429,62	1 987 253,06	2 063 565,00	1 967 120,09	95,33%
66	Charges financières	149 873,22	229 087,54	206 000,00	173 373,79	84,16%
67	Charges exceptionnelles	326,50	372,25	4 300,00	3 406,52	79,22%
68	Dotations aux provisions	43 749,14	42 540,03	58 092,00	57 397,82	98,81%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	702 407,05	625 992,75	625 000,00	1 036 594,65	165,86%
Total dépenses de fonctionnement		13 984 422,74	14 086 311,21	15 141 510,00	14 738 466,48	97,34%

(1) hors prélèvement en faveur section d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2021 A 2025



Le chapitre 011 « Charges à caractère général » enregistre une augmentation par rapport à l'année 2024 d'environ + 181 544 € avec un taux de réalisation de 86,29%.

Cette variation est due, entre autres, à la diminution de certains postes tels que les fournitures d'entretien (- 5 171 €), les fournitures de petit équipement (- 10 057 €), l'entretien des bâtiments (- 16 913 €), les frais d'affranchissement (- 2 728 €)...

Par contre, certains postes sont en augmentation tels que les fluides (+ 88 425 €), les produits alimentaires (+ 8 209 €), les fournitures de voirie (+ 2 242 €), les vêtements de travail (+ 17 021 €), les fournitures de livres (+ 2785 €), les consommables (+ 7 607 €), l'entretien des terrains (+ 7 365 €), l'entretien des voiries (+ 2 370 €), l'entretien des biens mobiliers (+ 11 990 €), les assurances (+ 4 710 €), la formation (+ 2 128 €), les honoraires (+ 10 050 €), les fêtes et cérémonies (+ 5 366 € Nouvel An Lyssois), les réceptions (+ 9 264 € : jumelage (+ 4 315 €), animations sénior (+ 2 776 €), prime jubilaire (+ 865 €)...), les transports collectifs (+ 3 816 €), les frais de nettoyage des locaux (+ 10 708 € externalisation nettoyage mairie), les autres services extérieurs (+ 25 727 € dont + 37 072 € exhumations, + 14 640 € fresque de la salle sportive Paul Bert, + 12 485 € sablage et balayage des rues, + 3 120 € assistance au travail de personnel, - 17 913 € mission d'assistance marché chauffage en 2024, - 11 407 € pour la participation à la protection des animaux transférée au chapitre 65, - 9 686 € assistance juridique, - 9 348 € activité politique ville, - 5 820 € police municipale (opération voiture tonneau non reconduite...)).

EVOLUTION DEPENSES FLUIDES/ALIMENTAIRE

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
EAU	37 498	38 022	34 565	32 311	37 981	44 092	30 458
ELECTRICITE- GAZ BATIMENTS	340 980	363 082	524 142	326 641	238 125	183 638	244 052
ECLAIRAGE PUBLIC	68 688	64 198	123 482	114 650	123 849	129 183	109 255
CHAUFFAGE	281 198	174 639	267 918	408 755	197 052	141 443	161 755
SOUS-TOTAL	728 364	639 941	950 107	882 357	597 007	498 356	545 520
ALIMENTAIRE	528 703	520 495	497 053	449 251	391 452	327 017	396 674
TOTAL	1 257 067	1 160 436	1 447 160	1 331 608	988 459	825 373	942 194

Le chapitre 012 « Charges de personnel » totalise 8 549 435,14 € représentant 62,40% des dépenses réelles de fonctionnement et atteignant un taux d'exécution de 97,55%, soit environ + 117 964 € entre 2024 et 2025.

Cette hausse des dépenses de personnel s'explique notamment par la revalorisation de l'assurance statutaire (+ 44 000 €), l'augmentation des taux de CNRACL (3 points) et de l'URSSAF (1 point) (+ 120 000 €), + 7 500 € pour la participation obligatoire maintien de salaire, le non remplacement systématique des départs et décalage entre départs et arrivées (- 40 000 €), apprentis (- 5 500 €)...

Les effectifs de la commune passent à 195 agents à fin décembre 2025, soit 171 ETP contre 185 agents à fin décembre 2024, soit 175 ETP. La durée effective de travail est de 1 607 h par an.

Les heures supplémentaires passent de 107 206 € à 106 798 € entre 2024 et 2025.

Le taux légal de travailleurs handicapés est de 6,90% en 2025.

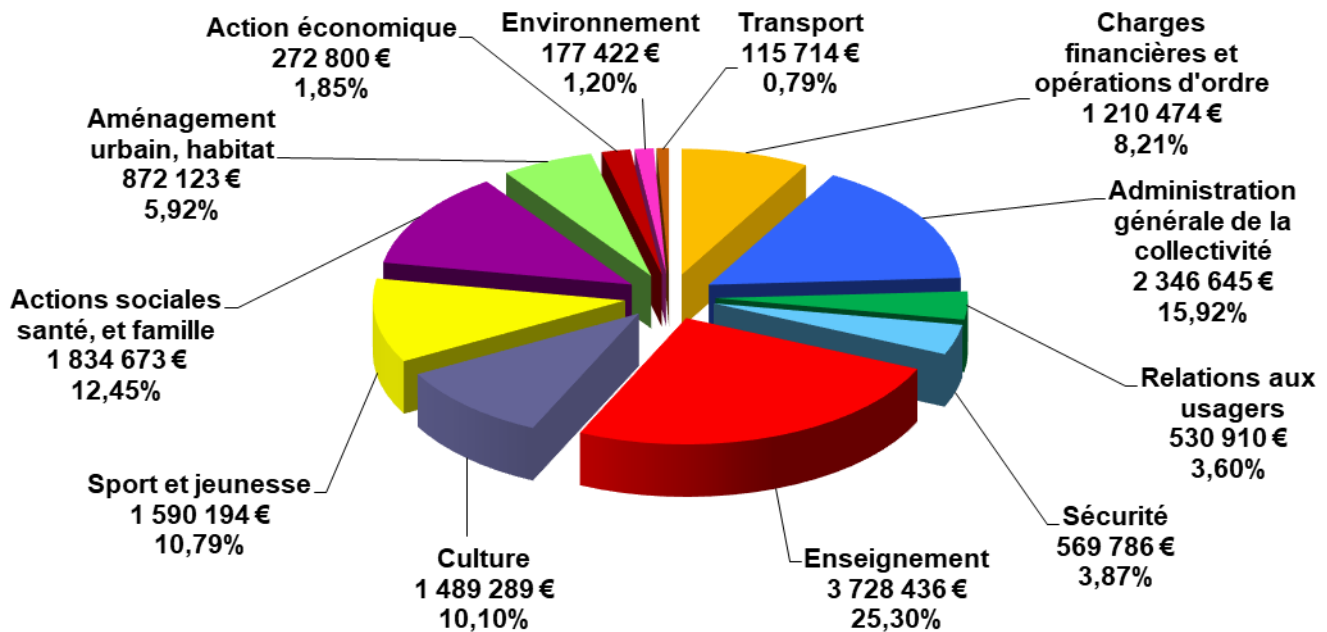
Le chapitre 65 « Charges de gestion courante » diminue d'environ - 20 133 € par rapport à 2024 : - 53 455 € pour le CCAS, - 22 532 € pour le SIVU école le Petit Prince, + 13 987 € pour la participation au SIVU pour la création et la gestion de la fourrière pour animaux errants, + 4 141 € pour le SIVU ADS Val de Marque, + 25 661 € pour les subventions aux associations (+ 1 649 € pour les subventions sportives, + 2 640 € pour l'Amicale du Personnel, + 7 817 € pour le forfait communal à l'école Saint-Luc, + 6 000 € pour le centre social des 3 Villes, + 1 956 € pour les colonies de vacances, + 1 960 € pour les classes de découverte, + 2 000 € de subvention exceptionnelle pour la Fraternelle des Anciens Combattants à l'occasion des 80 ans de la Libération, + 1 500 € de subvention exceptionnelle pour les Amis de l'orgue de Saint-Jean du Ferrain...), - 2 524 € pour les coupons sport...

Le chapitre 66 « Charges financières » est en diminution de -24,32% à 173 373,79 €.

Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » correspond aux titres annulés sur exercices antérieurs.

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » : 1 036 594,65 € correspond à la réalisation des amortissements et aux opérations de cession.

VENTILATION PAR FONCTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



(1) Les relations aux usagers comprennent l'administration de l'Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, le cimetière.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE DE 2024 A 2025

	2024	2025	VAR 2025/2024%
Charges financières et op. d'ordre	855 320	1 210 474	41,52%
Administration Gén. de la Collectivité	2 322 641	2 346 645	1,03%
Relations aux usagers	447 022	530 910	18,77%
Sécurité et salubrité publiques	567 943	569 786	0,32%
Enseignement	3 674 134	3 728 436	1,48%
Culture	1 418 355	1 489 289	5,00%
Sport et jeunesse	1 568 159	1 590 194	1,41%
Action sociale, santé et famille	1 833 212	1 834 673	0,08%
Aménagement urbain, habitat	861 143	872 123	1,28%
Action économique	269 579	272 800	1,19%
Environnement	176 367	177 422	0,60%
Transport	92 436	115 714	25,18%
TOTAL	14 086 311	14 738 466	4,63%

II- Section d'investissement

Le résultat de clôture 2025 de la section d'investissement fait ressortir un déficit de 1 420 490,09 € sans les restes à réaliser.

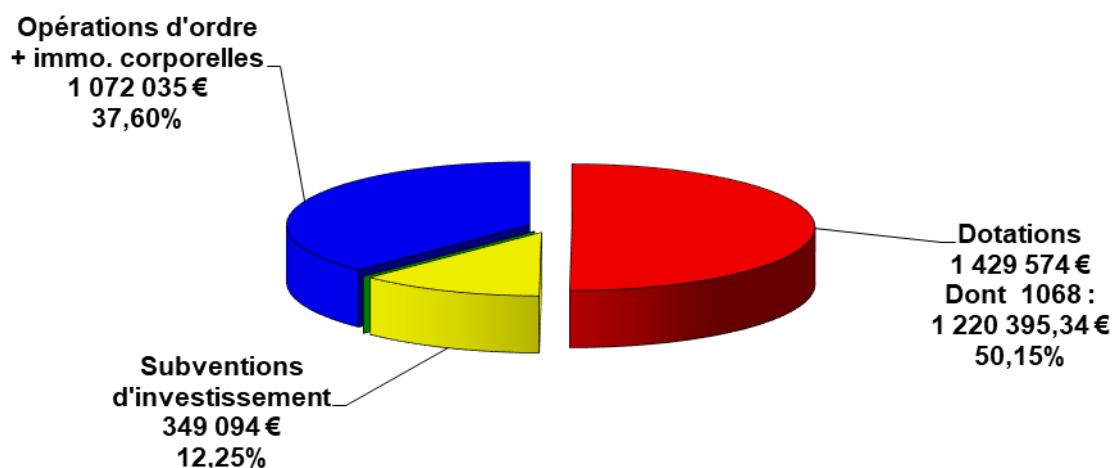
A. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement		CFU 2023	CFU2024	Prévisions 2025 (1)	CFU2025	Taux exécution
10	Dotations	1 861 175,39	1 159 566,17	1 431 558,03	1 429 574,27	99,86%
13	Subventions d'investissement	617 300,74	170 391,40	1 432 104,24	349 094,46	24,38%
16	Emprunts	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles				379,00	
27	Autres immo. financières					
45	Opérations pr cpte de tiers	5 016,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00%
024	Produits des cession d'immo.			419 941,21		0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	702 407,05	625 992,75	625 000,00	1 036 594,65	165,86%
041	Opérations patrimoniales	970 149,39		35 061,00	35 061,00	100,00%
Total recettes d'investissement		6 156 048,57	1 955 950,32	3 953 664,48	2 850 703,38	72,10%

(1) hors prélèvement en provenance section de fonctionnement

Les ressources d'investissement enregistrent un montant de 2 850 703,38 € avec un taux de réalisation de 72,10%

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



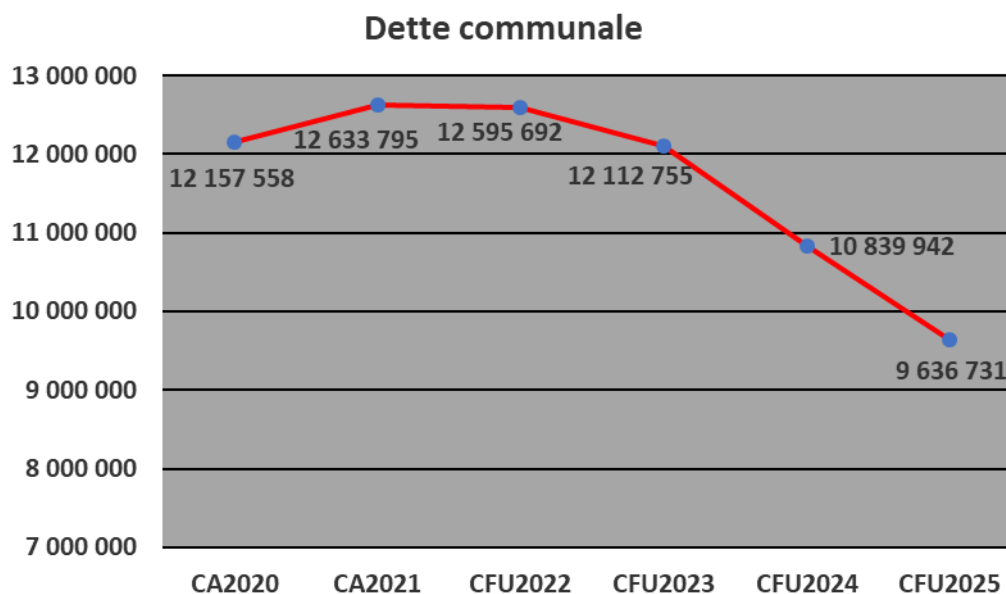
Le chapitre 10 « Dotations » comprend le FCTVA, la taxe d'aménagement et les excédents de fonctionnement capitalisés.

Le chapitre 13 « subventions d'investissement » totalise 349 094,46 € avec un taux d'exécution de 24,38%.

A noter que si l'on ajoute au montant effectivement perçu en 2025 les restes à réaliser en matière de subventions d'équipement (1 058 009,78 €) et de cession d'immobilisation (52 847,21 €), on atteint un taux de réalisation de 100%. Le niveau des subventions reçues est en lien avec celui des dépenses d'investissement.

Les chapitres 040 et 041 concernent les opérations d'ordre (amortissements...).

NIVEAU DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE DE L'ANNEE



L'encours de la dette au 31/12/2025 atteint 9 636 731,39 €. La dette par habitant (basée sur la population totale Insee) est de 682,54 €.

La ville n'a pas contracté d'emprunt en 2025.

B. Les dépenses d'investissement

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est de 70,68%.

Dépenses d'investissement		CFU 2023	CFU 2024	Prévisions 2025 (1)	CFU 2025	Taux exécution
16	Emprunts	1 282 937,11	1 272 813,34	1 230 000,00	1 203 210,41	97,82%
20	Frais étude, logiciels	32 466,89	25 666,36	154 098,81	60 419,26	39,21%
21	Immobilisations corporelles	1 439 402,81	1 199 830,39	2 028 992,53	976 704,13	48,14%
23	Travaux en cours	842 016,30	246 923,90	711 575,00	612 682,48	86,10%
26	Participations	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	100,00%
45	Opérations pour le cpte de tiers	5 016,00		10 000,00		0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 544,54	57 900,77	67 500,00	104 860,18	155,35%
041	Opérations patrimoniale	970 149,39		35 061,00	35 061,00	100,00%
		4 635 533,04	2 809 134,76	4 243 227,34	2 998 937,46	70,68%

(1) Hors solde d'exécution

Le chapitre 16 « Remboursement d'emprunts » concerne les remboursements en capital d'emprunts.

Les chapitres 20 à 23 correspondent aux dépenses d'équipement brut. Ces chapitres ont un taux d'exécution relativement faible. Cela s'explique par le recul de réalisation de certains gros chantiers ou de chantiers terminés mais non payés à fin 2025.

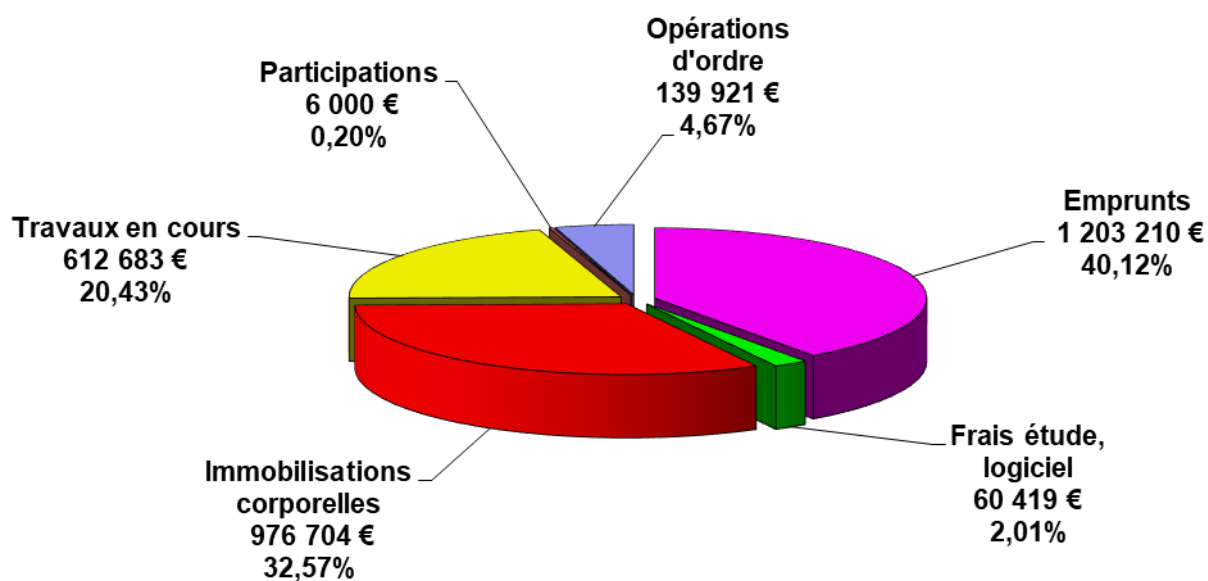
Le chapitre 26 « Participations et créances rattachées » concerne la souscription au capital de la fabrique de quartiers.

Les chapitres 040 et 041 (opérations d'ordre) correspondent entre autres, à l'amortissement des subventions reçues, aux travaux de régie, à des opérations de cession d'immobilisation...

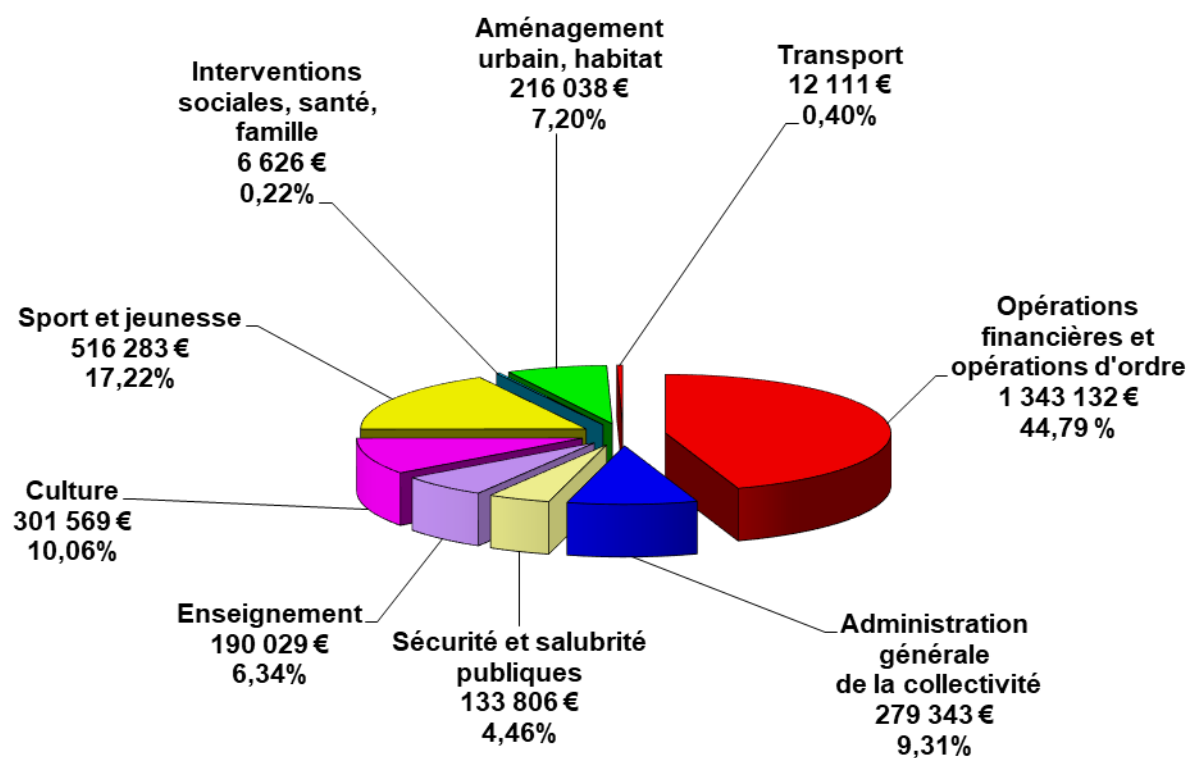
Les principaux programmes réalisés en 2025 sont :

- Léo Lagrange (terrain multisport, piste d'athlétisme, menuiserie...) : 411 788 €
- Programme d'éclairage public (enfouissement réseau, renouvellement du parc d'éclairage public (mâts, ampoules led), illuminations de Noël) : 152 628 €
- Cimetière (extension colombarium, réfection allées) : 97 378 €
- Véhicules : 89 660 €
- Informatique (logiciel, matériel) : 91 121 €
- Matériel (Atelier Culinaire) : 74 345 €
- Salle municipale Desmulliez (menuiserie, vidéoprojection) : 72 357 €
- Théâtre Eden (sonorisation, main courante...) : 70 093 €
- Stade Jean Cholle et Jules Ferry (remplacement projecteur LED) : 63 235 €
- Elémentaire Paul Bert (rénovation, accessibilité) : 49 286 €
- Divers bâtiments (travaux neuf chauffage) : 47 666 €
- Réseau Marque Page : 47 014 €
- Parking Vauban (réfection) : 41 272 €
- Espace Agora (climatisation, stores, abri vélo, parquet école de musique, vidéoprojection et sono salle De Bee ...) : 40 495 €
- Plan reprise activité (groupes électrogènes, ordinateurs portables...) : 37 973 €
- Ferme du Gauquier (Système alarme SSI, mobilier) : 33 496 €
- Elémentaire Paul Bert (mobilier classe, matériel informatique, clôture...) : 29 553 €
- Vidéosurveillance et liaisons fibres optiques : 27 312 €
- Centre technique municipal (climatisation, matériel atelier, espaces verts...) : 21 699 €
- Défibrillateurs (mise en conformité) : 18 550 €
- Diverses écoles maternelles (photocop, jeux, mobilier, portier vidéo M. Curie...) : 17 900 €
- Matériel Fêtes (tentes, sono, ...) : 15 974 €
- Ecole de musique (instruments, mobilier) : 12 432 €
- Sentier de Roubaix (portillon) : 10 716 €
- Hôtel de Ville (stores...) : 10 734 €
- Police municipale (gilets pare-balles, voisins vigilants, mobiliers...) : 9 477 €
- Aire de jeux Fresnoy/Bossuet (réfection) : 9 060 €
- Matériel de nettoyage (autolaveuses maternelle Anatole France, Eden) : 8 784 €
- Parc Maréchal (toiture...) : 7 715 €
- Eglise Saint-Luc (peinture intérieure) : 5 150 €

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



VENTILATION PAR FONCTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



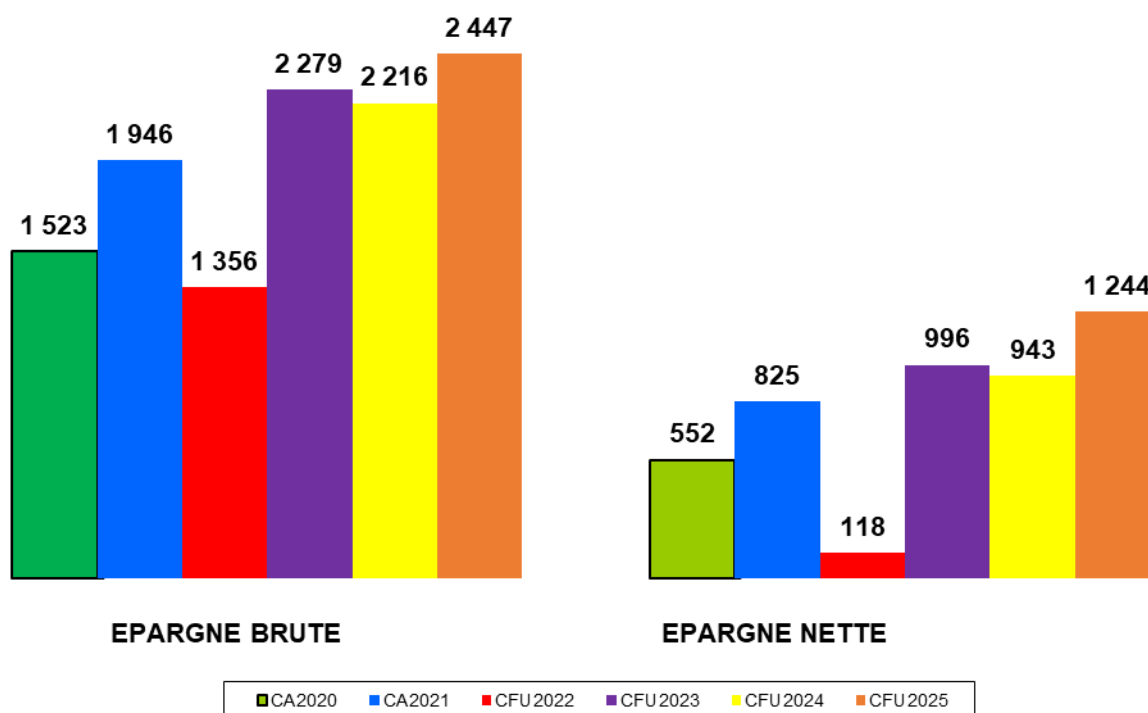
EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE DE 2024 A 2025

	2024	2025	VAR2025/2024 %
Opérations financières	1 330 714	1 343 132	0,93%
Administration Gén. de la Collectivité	278 446	279 343	0,32%
Sécurité et salubrité publiques	326 617	133 806	-59,03%
Enseignement	127 270	190 029	49,31%
Culture	26 827	301 569	1024,14%
Sport et jeunesse	373 258	516 283	38,32%
Action sociale santé et famille	16 288	6 626	-59,32%
Aménagement urbain, habitat	282 755	216 038	76,40%
Transport	46 960	12 111	25,79%
TOTAL	2 809 135	2 998 937	6,76%

III- Données synthétiques

A. Les niveaux d'épargne

En milliers d'€



Suite aux efforts réalisés par les services et élus afin de limiter les dépenses et optimiser les recettes, notre autofinancement net augmente entre 2024 et 2025 (1 244 K€ au lieu de 943 K€).

Rappelons que l'autofinancement permet de financer nos investissements futurs.

B. Les principaux ratios

RATIOS	CFU2025	CFU2024
Dépenses réelles de fonctionnement/population	968,63	964,92
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 166,01	1 122,40
Dépenses d'équipement brut/population	118,68	107,14
Encours de dette/population	682,54	778,23
DGF/population	159,09	156,39
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	62,40	62,64
Dépenses réelles de fonct. et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct.	90,38	94,24
Taux d'épargne brute (Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement)	14,86	13,91
Taux d'épargne nette (Epargne brute - remb. annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement)	7,56	5,76
Ratio endettement (Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement)	0,59	0,69
Capacité de désendettement (encours de la dette/épargne brute)	3,94	4,99

Population : valeur recensement INSEE